CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E122176** **VALABLE JUSQU'AU** **04/05/2026**

ÉDITÉ LE **13/03/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2006
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/09/2023
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 492822556

Siret : **492 822 556 00022**

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8114720

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 73471394

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 73471394

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **DUSSURGET MENUISERIE-AGENCEMENT**
Sigle : ACBD
578 RUE DE CORNIOLAY
ZA LA CRECHE
38390 PORCIEU-AMBLAGNIEU

Téléphone : 04 74 83 40 12 **Fax :**
Portable : 06 64 87 88 56

Site Internet : http://dussurgetmenuiserierenovation.fr
E-mail : mdussurget@orange.fr

Responsabilité légale :
DUSSURGET MATIS GÉRANT / DUSSURGET MICHEL GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	06/02/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Carreleur,Charpentier,Couvreur,Maçon,Menuisier,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Serrurier métallier)	05/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	03/02/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.